CONSEIL MUNICIPAL Séance du samedi 29 novembre 2014 Rapport n°14/7-01

OBJET PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE DES CAMELIAS

RESTRUCTURATION ET REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE FRANÇOISE MOLLARD

AUTORISATION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Par Délibération n° 14/3-30 du 26 avril 2014, vous avez autorisé le lancement d'une consultation sous la forme d'une procédure adaptée (articles 10 et 28 du Code des Marchés Publics) pour le marché de travaux de restructuration et réhabilitation du groupe scolaire Françoise Mollard décomposé en treize lots :

- Lot 1 Voiries et réseaux divers Espaces verts,
- Lot 2 Démolitions Gros œuvre Etanchéité,
- Lot 3 Charpente métallique Couverture Métallerie,
- Lot 4 Plomberie.
- Lot 5 Electricité courant fort et courant faible VMC Climatisation,
- Lot 6 Appareil élévateur,
- Lot 7 Cloisons sèches Faux plafonds,
- Lot 8 Revêtements durs,
- Lot 9 Revêtements souples,
- Lot 10 Menuiseries bois Menuiseries métalliques,
- Lot 11 Menuiseries aluminium,
- Lot 12 Peinture,
- Lot 13 Equipements de cuisine.

L'estimation prévisionnelle du coût des travaux (base + option) était de 3 112 000,00 € HT.

Suite à la consultation, les entreprises suivantes ont présenté l'offre économiquement la plus avantageuse :

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant base (€ HT)	Montant option (€ HT)
1	VOIRIES ET RESEAUX DIVERS - ESPACES VERTS	PAQ ALU TP	453 327,10	
2	DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE - ETANCHEITE Option : résine de sol	втв	969 884,68	57 827,00
3	CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE - METALLERIE	SMOI	431 648,93	2-30-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-
4	PLOMBERIE	PSVR	78 930,85	
5	ELECTRICITE COURANT FORT ET COURANT FAIBLE - VMC - CLIMATISATION	ALTIS	272 565,00	

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20141129-14701-A-DE Date de réception préfecture : 09/12/2014

Rapport n°14/7-01

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant base (€ HT)	Montant option (€ HT)
6	APPAREIL ELEVATEUR	AOI	31 375,00	
7	CLOISONS SECHES - FAUX PLAFONDS	PPR	118 397,77	
8	REVETEMENTS DURS	ERBPA	29 196,50	
9	REVETEMENTS SOUPLES	SARB	87 911,55	
10	MENUISERIES BOIS - MENUISERIES METALLIQUES	PIERRE ET BOIS	187 871,00	
11	MENUISERIES ALUMINIUM	BAIE ALU	140 518,77	
12	PEINTURE	SARB	100 760,49	
13	EQUIPEMENTS DE CUISINE	DMF	156 220,00	
Total		3 058 607,64	57 827,00	
	Total général			34,64

L'attribution des marchés entraînera le dépassement du montant global autorisé de 3 112 000,00 € HT.

Je vous demande, en conséquence, de m'autoriser (ou mon représentant) :

- 1° à signer les marchés des lots n°1 à 13 pour un montant global de 3 116 434,64 € HT;
- 2° à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ces marchés ;
- 3° à prendre toute décision concernant d'éventuels avenants, lorsque leur montant cumulé ne dépasse pas 15 % du marché, dans la limite des crédits inscrits au Budget.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Signé électroniquement par : Le Maire 05/12/2014

Gilbert ANNETTE

CONSEIL MUNICIPAL Séance du samedi 29 novembre 2014 Délibération n°14/7-01

OBJET PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE DES CAMELIAS

RESTRUCTURATION ET REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE FRANCOISE MOLLARD

AUTORISATION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux dro its et libertés des Communes, Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 14/7-01 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur NAILLET Philippe, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DE VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le Maire (ou son représentant) à signer les marchés de l'opération de restructuration et de réhabilitation du groupe scolaire Françoise Mollard, au titre du Programme de Rénovation Urbaine des Camélias, comme suit :

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant base (€ HT)	Montant option (€ HT)
1	VOIRIES ET RESEAUX DIVERS - ESPACES VERTS	PAQ ALU TP	453 327,10	
2	DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE - ETANCHEITE Option : résine de sol	втв	969 884,68	57 827,00
3	CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE - METALLERIE	SMOI	431 648,93	
4	PLOMBERIE	PSVR	78 930,85	
5	ELECTRICITE COURANT FORT ET COURANT FAIBLE - VMC - CLIMATISATION	ALTIS	272 565,00	

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20141129-14701-B-DE Date de réception préfecture : 09/12/2014

Délibération n°14/7-01

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant base (€ HT)	Montant option (€ HT)
6	APPAREIL ELEVATEUR	AOI	31 375,00	
7	CLOISONS SECHES - FAUX PLAFONDS	PPR	118 397,77	
8	REVETEMENTS DURS	ERBPA	29 196,50	
9	REVETEMENTS SOUPLES	SARB	87 911,55	
10	MENUISERIES BOIS - MENUISERIES METALLIQUES	PIERRE ET BOIS	187 871,00	
11	MENUISERIES ALUMINIUM	BAIE ALU	140 518,77	
12	PEINTURE	SARB	100 760,49	
13	EQUIPEMENTS DE CUISINE	DMF	156 220,00	
	Total			57 827,00
	Total général			34,64

ARTICLE 2

Autorise le Maire (ou son représentant) à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ces marchés.

ARTICLE 3

Autorise le Maire (ou son représentant) à prendre toute décision concernant d'éventuels avenants, lorsque leur montant cumule ne dépasse pas 15 % du marché, dans la limite des crédits inscrits au Budget.

ARTICLE 4

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au Budget principal sous le chapitre 23 - article 2313.

Signé électroniquement par : Le Maire 05/12/2014

Gilbert ANNETTE